

Qu'est-ce que le compostage ?

Un processus naturel...



...économique et environnemental



Grâce au compostage, chaque personne peut diminuer sa production de déchets de 100 kg par an.



→ Le **compostage** est un procédé de **dégradation naturelle** des matières organiques, par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène.

A partir de déchets de jardin et de cuisine, le compostage permet d'obtenir un **amendement naturel, le compost**, nécessaire à la vie du sol.

→ **Pratiquer le compostage permet :**

- > d'obtenir **gratuitement** un engrais naturel,
- > d'éviter l'achat et l'utilisation d'**engrais chimiques**,
- > de **réduire le volume de sa poubelle** en valorisant les déchets fermentescibles que nous produisons.



- > de réduire ainsi les quantités à collecter et à traiter... **moins de transport, moins d'incinération...**
- > de **limiter les coûts** liés à la gestion des déchets.

Que mettre dans son composteur ?

→ Les déchets de jardin



- les fleurs fanées, les plantes, les fanes du potager...
- les tontes de gazon, les feuilles, les tailles de haie et d'arbustes (réduites en morceaux).

→ Les déchets de cuisine



- épluchures, coquilles des fruits secs (noix, noisettes...)
- restes de légumes, de fruits, de repas (riz, pâtes...)
- coquilles d'oeufs
- filtres et marc de café, sachets d'infusions.

→ Les autres déchets



- sciures, copeaux (non traités)
- serviettes en papier, essuie-tout (non colorés)
- fumiers d'animaux d'élevage
- paillage d'animaux domestiques herbivores.

→ Sont interdits de compostage



- cendres de bois
- matières synthétiques
- plastiques
- métaux, verre
- litières non dégradables d'animaux
- poussières de sacs d'aspirateurs
- terre, sable, gravats, pierres, coquillages
- morceaux de bois et branches (> 1 cm de diamètre)
- à éviter : déchets de cuisine d'origine animal

Comment réaliser son compost?

Les modes de compostage



→ **Compostage en fosse**
Les déchets sont déposés dans un trou de 30 à 50 cm de profondeur.



→ **Compostage en tas**
Les déchets sont déposés à même le sol en un tas d'au moins 1 à 2 m³, à l'abri du vent et à l'ombre.



→ **Compostage en composteur**
Le composteur doit être posé en extérieur en contact direct avec le sol, sur une surface plane, et dans une zone semi-ombragée.

La fabrication du compost



Quel que soit le mode de compostage choisi :

→ **Mélanger les apports**
en **déchets verts**, riches en azotes (tontes, feuilles, fleurs coupées, déchets de fruits et légumes...), et **déchets bruns**, riches en carbone (tailles de haie, écorces, feuilles mortes...).



→ **Broyer ou déchiqueter** les gros éléments.

→ **Brasser, retourner le tas** pour l'oxygéner, l'aérer au moins toutes les 2 semaines.

→ **Humidifier la pile de compost** (eau de pluie)



Vous pouvez commencer votre compost à n'importe quel moment de l'année. Privilégiez cependant le printemps ou l'automne, l'activité biologique étant plus importante et la dégradation des déchets plus rapide.

Comment utiliser son compost ?

→ Compost jeune



Au bout de 3-4 mois, le compost jeune obtenu peut être utilisé comme **paillage** pour protéger le sol en hiver, limiter l'évaporation et apporter progressivement des éléments minéraux.

d'utilisation

- Ce compost est utilisé dans sa totalité hormis les éléments les plus grossiers remis à composter.
- Dès l'automne, disposer le «paillis» en surface sur des végétaux bien enracinés.

→ Compost mûr



Il faut compter entre 6 et 8 mois pour qu'un compost soit décomposé et riche en humus. Il est prêt à l'emploi lorsqu'il est foncé, qu'il s'émiette et dégage une odeur de terreau.

d'utilisation

- Prendre le compost dans le bas du composteur.
- Le tamiser pour éliminer les éléments grossiers et l'incorporer dans les premiers centimètres du sol par griffage.
- Pour le rempotage ou les semis, mélanger le compost à de la terre.

Quel que soit l'emploi de votre compost, compter 1/3 de compost pour 2/3 de terre



conseils

conseils